

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE LES COTEAUX PÉRIGOURDINS
SEANCE DU 9 avril 2019**

Nombre de Membres

En exercice : 22

Présents : 21

Votants : 21

L'AN DEUX MIL DIX NEUF et le 9 avril à 20H30,

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur **Jean-Marie SALVETAT, Maire.**

Date de la convocation : 02/04/2019

Présents : Jean-Marie SALVETAT, Annie MARTY, Alain TAVET, Thi-Lan SOUCHON, Élisabeth LEROUÉIL, Myriam DENISET, Jean-Marie CHANQUOI, Jean-Claude LAVAL, Alain VEDRENNE, Thierry CHEYROUX, Michel TOCHEPORT, Jean-Claude SERRE, Christophe FRERE, Jean-Michel PORTE, Jean-Claude VEYSSIERE, Bernard MACHAT, Romain SUSZECK, Thierry GONÇALVES Aurélie TOCHEPORT, Daniel CHAVAGNAT, Nadège VILLEMUR.

Absents excusés : Philippe POUCH.

Monsieur GONÇALVES Thierry a été nommé secrétaire de séance.

Objet : Harmonisation Tarifs CIMETIERES

Depuis 2006 le prix des concessions des cimetières (Chavagnac et Grèzes) est le même, Monsieur le Maire propose de réviser les prix ainsi que la part revenant à la commune et d'harmoniser ces tarifs.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal accepte cette proposition et décide d'appliquer les tarifs suivants :

- concession 1 place : 250 euros
- concession 2 places : 500 euros
- Colombarium 1case : 350 euros pour 30 ans

En ce qui concerne la part revenant à la commune le Conseil Municipal décide de garder l'intégralité.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

**Certifié exécutoire
Reçu en Sous-Préfecture le
Publié ou Notifié le :**

**Le Maire
Jean-Marie SALVETAT**

